

Mémoire de l'ATUQ dans le cadre de la consultation sur
La pauvreté et l'exclusion sociale au Québec



Table des matières

Présenté à la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

Janvier 2016

Présentation de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ).....	3
Introduction.....	3
Le transport en commun, un pilier de l'accès et de l'équité.....	3
Une plus grande cohésion et intégration sociale.....	4
Un choix de société améliorant l'autonomie des individus.....	5
Le transport adapté, un incontournable dans le processus d'intégration	6
Conclusion	6

Présentation de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Ces sociétés desservent quotidiennement une population urbaine de plus de quatre millions d'habitants, soit la moitié de la population totale du Québec et assurent environ 90 % des déplacements en transport en commun effectués au Québec. L'ATUQ est un organisme de concertation et de représentation publique et politique qui assure la promotion du transport en commun (TEC) et le positionnement de ses sociétés membres comme étant des acteurs incontournables du développement et de la mobilité durable.

Introduction

En tant que représentante de l'ensemble des sociétés de transport en commun que compte le Québec, l'ATUQ a accueilli avec beaucoup d'ouverture et d'optimisme l'intention du gouvernement de tenir une consultation préalable à l'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

Aujourd'hui, plus que jamais, la mobilité joue un rôle dominant dans le quotidien des Québécois. Elle devient même un enjeu majeur pour le développement économique d'une ville ainsi que pour son développement social et culturel. Notamment, elle favorise l'accès équitable à des logements décents, au marché du travail, à l'éducation, aux services, aux biens de consommation, aux loisirs, etc. Bref, elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en général, en plus d'avoir une contribution positive sur l'environnement.

Le TEC contribue à certaines orientations de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, il favorise une meilleure intégration sociale, particulièrement pour les ménages à faible revenu, les personnes handicapées et les personnes marginalisées. Le TEC permet aussi à ces derniers de développer une plus grande autonomie, de faciliter leurs déplacements et d'avoir accès à plusieurs services, et ce, en toute équité. Enfin, il constitue un moyen abordable de se déplacer quotidiennement et une option moins coûteuse que la possession d'une voiture individuelle.

Le transport en commun, un pilier de l'accès et de l'équité

Le TEC joue un rôle social important, **car il assure à plus de 90 % des ménages résidant dans les régions urbaines une option de transport à moins de 500 mètres de leur lieu de résidence.** Dans certains secteurs urbains, c'est pratiquement tous les résidents (99 %) qui peuvent accéder à au moins un arrêt de transport en commun en moins de cinq minutes de marche. Le rôle du TEC est encore plus important pour certains segments de la population. En effet, les ménages ne possédant pas de voiture, les personnes sans permis de conduire, les aînés et les jeunes en dépendent davantage pour leurs déplacements.

Au Québec, les familles monoparentales, les ménages à faible revenu et les personnes âgées bénéficient globalement d'une meilleure accessibilité au service, puisqu'ils sont concentrés aux abords des arrêts de transport en commun. En assurant l'égalité des chances en matière d'accessibilité pour toutes les personnes, qu'il s'agisse de personnes à mobilité réduite, d'aînés, de familles avec enfants, d'étudiants ou de travailleurs, le TEC permet **d'améliorer l'équité entre les individus.**

La mobilité est la première condition d'accès aux services, aux biens de consommation, à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à la santé et aux espaces de loisirs. Une desserte efficace des quartiers les plus pauvres et les plus enclavés permet donc à leurs populations d'avoir accès à tous les services sans être captifs et dépendants de l'offre locale. Les gens aisés n'habitent généralement pas dans les rues à grand trafic. De plus, les populations défavorisées sont généralement plus touchées par les impacts négatifs d'un service inadéquat de transport. À l'inverse, ce sont aussi celles qui bénéficient le plus d'une amélioration du réseau du TEC. En ce sens, **les populations défavorisées sont beaucoup plus sensibles aux aménagements et au développement du TEC**, ce dernier n'étant pas, pour eux, une option de transport. Cela est d'autant plus important que la plupart des voyages en transport en commun, au Canada, sont effectués par les ménages à faible revenu.

Une plus grande cohésion et intégration sociale

Parce qu'il accroît les possibilités d'interaction avec les autres, qu'il permet de côtoyer des gens de **milieux diversifiés** et qu'il assure la préservation de l'espace public, le TEC favorise une plus forte cohésion sociale. L'augmentation du transport actif et du transport collectif a un fort impact sur les contacts sociaux: **les interactions entre les personnes sont plus fréquentes, le sentiment de sécurité et le sentiment d'appartenance à son milieu sont multipliés.**

Le TEC ainsi que les aménagements et les infrastructures urbains associés influencent grandement les relations sociales. En participant à la refonte des quartiers, à la réduction des niveaux de trafic et à la sécurisation des rues et des quartiers, le TEC a des impacts positifs sur la cohésion des communautés. Il permet aux habitants d'un même quartier d'interagir. Une conversation ou une salutation encouragent ainsi un sentiment de familiarité et de prévisibilité qui sécurisent, d'une part, et resserrent ou maintiennent les liens sociaux d'autre part. Le TEC constitue, pour certaines personnes marginalisées, **l'unique moyen de vivre une expérience inclusive** grâce au TEC lui-même, mais aussi, et surtout par l'accès à des activités ou à des services.

Le TEC est aussi **un outil d'intégration sociale**. En fait, les réseaux de transport en commun desservent l'essentiel des réseaux routiers des régions urbaines, permettant à leurs usagers d'accéder aux mêmes opportunités que les utilisateurs de l'automobile. Leur couverture dépasse les 90 % du réseau routier dans les secteurs où sont situés les principaux lieux d'activité. Le TEC contribue donc à améliorer la mobilité des individus en offrant la possibilité à tous d'accéder aux lieux de travail et d'études, aux services de santé, aux commerces et aux loisirs sans qu'il soit nécessaire de disposer d'une voiture. Le TEC permet à toute la population

de participer et de contribuer aux activités de la société et est, en ce sens, **une condition essentielle au plein exercice de la citoyenneté.**

Un choix de société améliorant l'autonomie des individus

Miser sur le transport public est un choix de société qui favorise **l'autonomie pour tous**. Il permet de répondre au besoin de mobilité des personnes laissées pour compte par la logique du tout à l'auto : les jeunes, les personnes âgées, celles à faibles revenus ou à mobilité réduite et tous ceux sans automobile ou permis de conduire. Si la tendance actuelle est à l'augmentation générale de la dépendance à l'automobile, le TEC est donc un **moyen de lutte contre la marginalisation de ces populations.**

Avec le vieillissement de la cohorte des baby-boomers, l'importance du transport collectif se fait encore plus sentir. Dans une ville qui repose principalement sur l'automobile pour les déplacements, **la personne vieillissante qui perd son permis de conduire devient isolée et en vient à perdre son autonomie** alors que le TEC lui garantit l'accès aux services offerts par la communauté et lui procure l'indépendance nécessaire au maintien de sa qualité de vie.

Un moyen abordable de se déplacer quotidiennement

Le transport collectif est une solution de transport plus abordable que la possession d'une voiture individuelle si on comptabilise les nombreux coûts qui y sont associés (entretien du véhicule, assurances, carburant, etc.). En fournissant une option moins coûteuse, le transport public participe donc à **rétablir les chances pour chacun d'avoir un accès abordable au transport.**

Les coûts associés à la mobilité sont très élevés pour la population. En effet, le transport est le deuxième poste de dépense des ménages québécois, se classant immédiatement après le logement et devant même l'alimentation. Par contre, sur une base quotidienne, **l'utilisation du transport en commun est presque neuf fois moins chère que le recours à l'automobile.** Le TEC s'impose donc comme une solution économique.

Le TEC est une option dont le prix est stable. Avec un abonnement mensuel, l'utilisateur sait qu'il peut voyager un mois entier sans frais supplémentaires. L'utilisation de l'automobile, quant à elle, complique la gestion des budgets des ménages, particulièrement dans le cas d'imprévus. Elle implique, d'une part, des coûts fixes liés à la possession même du véhicule (achat/location, assurances, permis de conduire, immatriculation, dépréciation du véhicule) et, d'autre part, des frais variables qui dépendent notamment du kilométrage parcouru (consommation d'essence, usure des pneus et entretien). En fait, les frais variables automobiles sont beaucoup plus complexes à évaluer et ne sont pas les mêmes durant toute l'année.

Outre la mobilité offerte par le TEC, son coût plus faible que l'automobile assure une meilleure accessibilité. En effet, à l'échelle des grandes villes du Québec, c'est près de 17 à

20 dollars par jour qu'un usager du TEC est susceptible d'économiser comparativement à un automobiliste.

Le transport adapté, un incontournable dans le processus d'intégration

Les neuf sociétés de transport en commun offrent le service de transport adapté, que ce soit par minibus ou par taxi, avec des véhicules adaptés ou conventionnels. Les sociétés de transport en commun ont d'ailleurs l'obligation légale d'offrir ce service essentiel pour les personnes handicapées.

Le transport adapté est un incontournable dans le processus **d'intégration économique, professionnelle et sociale** pour la clientèle vivant en situation d'handicap. Sans le transport adapté, cette clientèle se voit **contrainte à l'isolement** et ne peut poursuivre sa contribution dans l'économie et le développement de la province par son travail, ses études et son implication aux activités sociales bénéfiques non seulement pour cette clientèle, mais pour l'ensemble de la population. **Les personnes handicapées sont vulnérables en regard de l'intégration sociale.** Sans possibilité de déplacement vers des activités permettant la socialisation, l'isolement devient une menace réelle.

La possibilité de se mouvoir et de se déplacer, aussi bien à l'intérieur du cadre bâti que dans les espaces publics et les transports, conditionne l'insertion sociale de chacun des citoyens. **La qualité de vie des personnes étant éprouvées par des incapacités** est augmentée par la présence d'un tel système de soutien. Ces individus peuvent profiter d'une autonomie sans avoir à se reposer constamment sur autrui ou des aidants naturels.

Conclusion

Les impacts sociaux, économiques et environnementaux du TEC permettent aux villes du Québec de progresser vers une amélioration de la durabilité des communautés et de garantir ainsi un meilleur avenir à tous les Québécois.

Plus particulièrement, le transport collectif apporte une contribution essentielle sous l'angle de l'équité sociale. Il permet de répondre aux besoins de tous ceux qui ne peuvent, pour des motifs économiques, physiologiques, culturels ou d'âge, se déplacer aisément en automobile, que ces besoins soient liés au travail, aux études, aux loisirs, à la consommation courante, ou aux services en tous genres. De plus, dans une perspective d'accès à l'égalité, le transport adapté facilite la quête d'un cadre de vie normal visant à maximiser la contribution de tous à l'économie et au bien-être de la société québécoise.

Pour conclure, le TEC contribue directement au défi de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, **soit de faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale pour bâtir un Québec meilleur où personne n'est laissé de côté et où chaque Québécoise et chaque Québécois peuvent mener une vie digne et participer, selon leurs capacités, à la vie sociale et au progrès collectif.**



800, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 8090
Montréal (Québec)
H5A 1J6

Tél. : 514 280-4640
info@atuq.com